

CHARTRE DU TREK ÉRYTHRINES KIWANIS DE BOURAIL

Article 1

Je ne me surestime pas ou je ne présume pas de mes forces.

Article 2

Je m'hydrate régulièrement durant le Trek et je m'alimente légèrement selon mes besoins.

Article 3

J'aide quiconque est en difficulté sur le parcours mais je laisse passer les plus rapides.

Article 4

Je respecte la faune et la flore du site du Domaine de Déva.

Article 5

Je respecte l'environnement du site en n'y jetant rien :
je garde mes déchets ou je les jette aux points de ravitaillement.

Article 6

Je m'engage à prévenir l'organisateur si j'abandonne ou si je décide de ne pas prendre part au départ, au dernier moment.

Article 7

Je m'oblige à restituer mon dossard à la fin de l'épreuve.

Article 8

Je fais preuve de fair-play avec les autres concurrents et avec les organisateurs.

**EN RESPECTANT CETTE CHARTRE, JE PARTICIPE AU BON DÉROULEMENT DU TREK
ÉRYTHRINES DU KIWANIS DE BOURAIL.**

ATTENTION : BARRIERE HORAIRE 13H

INFORMATIONS

* Inscription possible sur place, Dimanche 19/05/19 : 1 000 F de plus par adulte ;

* Le retrait des dossards s'effectuera à partir de 6H00 au CAP ;

* Hébergement possible au CAP , réservation au 87 58 48

* **Equipements obligatoires : une réserve d'eau de 1 litre minimum, une paire de chaussures de sport (running ou randonnée), Couvre chef**

Sur les parcours chronométrés , les femmes enceintes et les enfants en sac à dos ne seront pas acceptés

* Equipements conseillés : protections solaires (lunettes, crème solaire), recharge, téléphone portable avec numéro du PC du K. (79 86 55) ;

* La remise des récompenses s'effectuera sur place, A 13 HEURES ; la présence des gagnants est obligatoire, aucun lot n'étant gardé pour eux.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE CIVILE

Le Kiwanis Club Erythrines de Bourail a souscrit une Police d'Assurance en Responsabilité Civile. Il est conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle en Responsabilité Civile pour l'épreuve du Trek, s'ils estiment être insuffisamment assurés.